

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DÉCEMBRE 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-73

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10
Conseillers absents :
Conseillers représentés :

Pour : 10
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt, le vingt-trois décembre à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 décembre 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet RENOVATION ENERGETIQUE DU BATIMENT DE L'ECOLE
COMMUNALE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le projet de rénovation énergétique du bâtiment de l'école communale et propose de solliciter des aides auprès de l'Etat ainsi que la recherche de certificats d'économie énergie (CEE) avec le PETR selon le plan de financement suivant :

Montant du programme HT :	71 137.65 €
DSIL exceptionnelle (plan de relance) (50%) :	35 568.00 €
Autofinancement :	35 569.65 €

La commune va entamer des recherches de CEE.

Envoyé en préfecture le 28/12/2020

Reçu en préfecture le 28/12/2020

Affiché le

ID : 005-210500583-20201223-202073-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à solliciter des aides auprès de l'Etat ainsi que la recherche de Certificats d'Economie Energie avec le PETR.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

***Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS***



**Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.**